Initiative d'Appui au Développement Humain Durable

IADH-Termes de référence pour le recrutement des animateurs communautaire- Projet BAKINGIRE (recrutement interne et externe)

1. PREAMBULE.

En matière de santé, les organisations de la société civile (OSC) en partenariat avec les gouvernements, jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des programmes de santé en général et ceux de vaccination en particulier. L'Initiative d'Appui au Développement Humain Durable (IADH) est une organisation de la société civile burundaise qui prône la culture de la performance et s'engage à travailler en partenariat avec d'autres intervenants pour un développement harmonieux au profit des communautés vulnérables en utilisant les compétences disponibles.

A travers le projet d'amélioration de la couverture vaccinale et équité dans l'ancienne province de Bururi-BAKINGIRE, financé par Gavi à travers Mannion Danniels en collaboration avec le programme élargi de vaccination, IADH va appuyer la mise en œuvre des activités prévus dans les anciens districts sanitaires de Matana, Rutovu et Bururi de l'ancienne province sanitaire de Bururi.

L'IADH entend jouer un rôle important dans l'encadrement et la motivation des ASC dans l'identification et le référencement aux centres de santé des enfants zéro-dose, les sous-immunisés et les abandons en collaboration avec les districts sanitaires, les centres de santé et les agents de santé de la zone d'intervention. IADH va collaborer avec tous ces acteurs pour assurer des actions de mobilisation/sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs communautaires qui assurent la sensibilisation des communautés pour la vaccination des enfants.

C'est dans ce cadre que l'IADH souhaite recruter trois animateurs communautaires qui seront affectés dans les communes de Matana et Bururi de la province de Burunga.

2. BUT DE LA POSITION

Sous l'encadrement du chef de projet au niveau de l'IADH, l'Animateur communautaire du projet d'amélioration de la couverture vaccinale et équité-BAKINGIRE sera chargé de la mise en œuvre et du bon déroulement des activités du projet dans sa zone d'intervention en

étroite collaboration avec les autres parties prenantes au niveau du département de santé de la commune/district sanitaire (ECD, CDS, GASC etc). Il(elle) coordonnera les activités selon le système en place et les exigences du projet, tout en garantissant un suivi cohérent des activités planifiées, dans le strict respect des valeurs et de la vision de l'IADH. Il (elle) appui les CDS dans l'encadrement et les supervision des GASC/ASC, en maintenant un bon environnement de travail pour l'atteinte des objectifs du programme.

3. ACTIVITES ET TACHES :

De manière spécifique, l'animateur communautaire doit:

- Assurer l'appui technique des GASC et autres acteurs communautaires dans la mise en œuvre des activités visant l'amélioration des couvertures vaccinales en souffrance ;
- Vérifier et collecter les données liées à la vaccination de routine dans la communauté ;
- Encadrer et appuyer les ASC et autres acteurs communautaires dans la sensibilisation, la mobilisation et la collecte des données liées à la vaccination ;
- Appuyer la saisie, l'analyse et la transmission des données en rapport avec la vaccination ;
- Collaborer étroitement avec les formations sanitaires ainsi que l'équipe cadre du district sanitaire/département de santé et de la province sanitaire pour améliorer les couvertures vaccinales ;
- Participer dans l'identification et la proposition des besoins de renforcement de capacités des prestataires et ou des membres des groupements d'agents de santé communautaire;
- Assurer l'encadrement des groupements communautaires/agents de santé communautaire qui participent dans la sensibilisation de la population sur la thématique vaccination de routine, la relance des enfants incomplètement vaccinés et les enfants « zéros-doses » ;
- Rendre compte régulièrement de l'état d'avancement des activités de terrain au Responsable du programme;
- Produire les rapports périodiques et les transmettre au chef hiérarchique dans les formats et délais convenus ;
- Informer immédiatement le chef hiérarchique de toute information qui peut nuire à la mise en œuvre des activités planifiées.

4. Qualifications requises

- Avoir au minimum un diplôme de licence/BAC+3 en Sciences de la santé, ou sciences sociales avec une expérience d'au moins 3 ans dans l'animation et encadrement des activités en rapport avec la santé communautaire ;
- Avoir l'expérience dans l'analyse des données des données de vaccination des formations sanitaires,

- Avoir de l'expérience en approches de mobilisation des communautaire et en encadrement des groupement des agents de santé communautaires ;
- Avoir les aptitudes et expériences polyvalentes de travail en équipe;
- Maîtriser l'outil informatique (Excel, Word, Power point, Internet, Kobo collecte etc.);
- Connaissance suffisante du français, du Kirundi et une bonne capacité rédactionnelle en français ;
- **Etre détenteur d'un permis de conduire d'une moto (permis biométrique) valide;**
- Accepter de résider dans la commune où est implanté le bureau du district sanitaire ;

5. Aspects contractuels

Durée: une année avec possibilité de renouvellement

Lieu : Commune Matana et Bururi (veuillez préciser dans votre offre).